**Les stages à l’ASBL Ferme du Bois du Bocq**



**Le stage se rapproche à grands pas, voici donc les dernières infos pratiques. Si ce n’est pas encore fait, il est grand temps d’effectuer le paiement qui confirme le stage de votre enfant, au sinon sa place sera donnée à un autre enfant en attente.**

**Au-delà d’un stage de ferme ou d’un stage Nature, les stages sont pensés et encadrés de façon à ce que chaque enfant puisse s’épanouir au contact des animaux et de la nature, que chacun puisse trouver sa place au sein d’une collectivité, dans le respect et la bienveillance. Chaque rythme est respecté, nous encourageons à l’ouverture, l’aventure et renforçons l’estime et la confiance en soi….**

***Les horaires***

*Les animations se déroulent de 9h à 16h.*

*Possibilité de garderie dès 7h30 et jusque 17h30, le prix est de 1€ de l’heure payable dans le « cochon », Merci d’y penser vous-même.*

*Merci de prévenir lorsque votre enfant vient à la garderie du matin (avant 8h). Que je sois prête…*

*Cette année nous allons devoir désinfecter les locaux en fin de journée, nous vous serions reconnaissants de récupérer vos enfants au plus tôt….(nous sommes bien sûr conscients que vous travaillez..)*

***Le nécessaire pour venir en stage***

* *Des vêtements adaptés aux activités extérieures, confortables (pensez aux longues jambes pour les tics)*
* *des vêtements de rechange qui resteront à la ferme ou à « la petite maison ».*
* *Des bottes et des baskets*
* *Son pique-nique et une gourde que nous pourrons remplir.*
* *Des collations même si nous en cuisinons*
* *Un sac à dos pour nos aventures*
* *Pour les enfants de 3 ans, prévoir doudou et tutut, couverture (si besoin) pour notre moment calme…*

*Les photos vous seront transférées via un lien Wetransfert sur votre boîte mail. Attention ce lien n’est valable que 15j et pas de possibilité de refaire ce lien… Cette année en raison des mesures COVID, il n’y aura pas de jeu en famille les vendredis… nous en sommes bien peinés…*

*Durant le stage : nous remplissons les documents «mutuelle - stage » sur présentation de ce dernier déjà pré-complété ou vous pouvez me l’envoyer avec 1 enveloppe pré-remplie*

*Le document ONE pour vos frais de garde est disponible sur le site internet rubrique stage, si vous en avez besoin merci de l’imprimer et de me le faire signer pendant le stage. Trop de perte et de duplicata demandé… on essaie 1 autre technique …(à garder précieusement pour la déclaration de l’année suivante)*

***Mesures sanitaires / Santé***

*Nous vous invitons à respecter rigoureusement les mesures sanitaires suivantes qui nous sont imposées:*

*• Un seul parent pour conduire l’enfant au stage (si possible toujours la même personne)*

*• Interdiction pour les parents de pénétrer dans les bâtiments. L’accueil et la prise en charge de l’enfant par l’animatrice s’organiseront à l’extérieur dans une zone « parents » bien définie.*

*• Port du masque : obligatoire pour le parent*

*• Désinfection obligatoire des mains de l’enfant à l’entrée. Du gel hydroalcoolique et des lingettes seront mis à disposition pour les parents*

*• Respecter les distances de sécurité entre les personnes*

*• Eviter les contacts prolongés avec les animatrices ou d’autres parents*

*• Interdiction de participer aux stages si l’enfant a eu un de ces symptômes dans les 5 derniers jours :*

*o un des symptômes suivants : toux – difficultés respiratoires – douleurs thoraciques perte de goût ou d’odorat o ou deux des symptômes suivants sans cause évidente : fatigue (altération de l’état général, irritabilité, pleurs…), rhinite (écoulement ou encombrement nasal), maux de gorge (pharyngite), anorexie, diarrhée, myalgies, céphalées.*

*o une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...)*

***Ces modalités sont contraignantes pour tout le monde et perturbent quelque peu nos habitudes. Toutes fois, les animatrices et nous mettons tout en œuvre pour que les enfants n’en souffrent pas trop…***

***Conditions d'annulation***

* *En cas d'annulation et ce quelle qu'en soit la raison : jusqu'à huit jours avant le début du stage, un dédit de 25€ est retenu. En deçà de huit jours avant le stage, celui-ci n'est ni remboursable ni transférable à un autre stage.*
* *Interruption : le stagiaire qui ne participerait pas à l'intégralité du stage, quelqu'en soit le motif, ne bénéficiera d'aucun remboursement, ni remise, ni report.*

|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | |  | |

*Merci et à bientôt*

Florence et Dany Ysebaert

ASBL Ferme pédagogique du Bois du Bocq

Rue du Bois du Bocq 5

5364 Schaltin

0479/653413

PLAN

Le rdv pour les stages « ferme » ne changent pas 🡪 tous à la ferme, chemin rouge

Le rdv pour le stage nature se fera à « la petite maison » 🡪 chemin vert (20 rue de Frisée)

ATTENTION à La rue de Frisée, **les véhicules roulent très vite. Soyez prudent ! La police nous demande de parquer les voitures le long de « la petite maison » (aucune voiture en face) et de décharger les enfants du bon coté du trottoir…**

